Trafic de drogue : un gabelou met le feu à la poudre

Détournement de came, règlements de comptes entre flics, procès-verbaux bidon... Un douanier décrit le monde stupéfiant du trafic d'Etat.

LE commissaire François Thierry est cerné. L'ancien grand manitou de la lutte anti-stups est visé par trois enquêtes judiciaires. La semaine passée, ce superflic a été placé en garde à vue puis relâché. Ses emmerdements ne font pourtant que commencer. Et ce sont désormais tous les services anti-drogue qui sont menacés d'un grand déballage. Il a déjà débuté, avec la découverte par les gendarmes, lors d'une perquisition réalisée en décembre chez les douaniers, d'un document hallucinant. « Le Canard » y a plongé le bec ...

Il s'agit d'un long message envoyé sur Mercure, l'Intranet des gabelous, et signé d'un certain « Pablo » – le surnom d'un agent du renseignement douanier. L'homme adresse à son grand patron et à deux de ses adjoints un compte rendu *« ultraconfidentiel »* concernant les pratiques inavouables de leurs *« homologues de Nanterre »*. Dans son collimateur : François Thierry et sa batterie de poulets de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS).

Des poulets dopés aux chiffres

Pablo lève le voile sur les dessous des fumeuses « livraisons surveillées » – LS, dans le jargon des poulets. Encadrée par la loi depuis 1991, cette pratique permet aux services spécialisés de *« procéder à la surveillance de l'acheminement de stupéfiants »* pour pister les trafiquants et remonter les filières, sous réserve d'*« en avoir informé le procureur de la République »*. Un cadre légal qui cache des histoires stupéfiantes.

La première se déroule sur une côte espagnole. Une « gomme » – un gros bateau de type Zodiac – vient d'accoster sur une plage. Cent-vingt valises, contenant plus de 3,5 tonnes de résine de cannabis marocaine, sont débarquées. Des flics espagnols immortalisent la scène. La marchandise est ensuite convoyée en France *« sous le couvert d'une LS »*. A l'arrivée, François Thierry annonce triomphalement la saisie de 500 kilos et l'arrestation d'une équipe de trafiquants.

Pablo poursuit : *« Quand les Espagnols indiquent qu'ils ont filmé et acté le déchargement de 120 valises, FT en personne leur demande de ne pas acter et/ou de corriger. »* En clair, d'établir de faux procès-verbaux pour cacher la disparition de 3 tonnes de shit. Une prise de guerre destinée à rémunérer des indics ?

Cette étrange opération aiguise la méfiance des poulets ibériques. *« Les Espagnols comprennent actuellement que leur partenaire de Nanterre leur a caché une partie de la vérité sur la destination finale des marchandises et le volume réel des saisies »*, détaille Pablo. Comme de vulgaires dealeurs, les fonctionnaires du Cuerpo nacional de policía prennent en filature les flics français... qui filent les trafiquants. Rapidement, ils s'aperçoivent qu'au cours de *« liaisons surveillées »* les véhicules chargés de came ne *« se rendent pas à la destination annoncée »*, et ce *« contrairement aux déclarations de FT »*.

En effet, plutôt qu'être livrée à Paris, la marchandise échoue du côté de Marseille. Avec, cette fois encore, une grosse perte en ligne : 1,8 tonne, sur près de 2 tonnes ! C'est donc 90 % de la drogue importée en France, avec la bénédiction de l'OCRTIS, qui est remise dans le circuit ! Ça, c'est du commerce !

Le long courriel de Pablo livre également quelques éclaircissements sur deux affaires judiciaires retentissantes. Le 19 mars 2013, quatre hommes sont interpellés et 26 valises de coke saisies en République dominicaine à bord d'un jet, propriété du lunetier Afflelou. L'affaire « Air Cocaïne » vient de débuter. Pour voir plus clair dans ce trafic, une magistrate française, Christine Saunier-Ruellan, mandate les limiers de l'Office central... avant de les dessaisir, un an plus tard, pour « défaut de loyauté ». Il faut dire que les poulets lui ont fait quelques cachotteries. En effet, explique Pablo, qui se fonde sur les confidences de l'un de ses indics, *« l'arrestation de l'avion a eu lieu au septième voyage et l'équipage était toujours le même »*. C'est dans les vieux coucous qu'on fait la meilleure came...

Des camés, un canné

Le 17 octobre, Hollande pose, tout fier, au côté des gabelous qui viennent – grâce à l'un de leurs indics – de saisir 7 tonnes de cannabis dans un camion garé boulevard Exelmans, au cœur du Paris chic. D'abord chargé de l'enquête, l'Office central est dessaisi quatre jours plus tard par le procureur de Paris. Et pour cause : le camion bourré de shit était garé sous la fenêtre de Sofiane H. (aujourd'hui incarcéré), l'un des plus gros trafiquants européens... et ci-devant tonton numéro 1 de François Thierry ! Sur la messagerie Mercure, le douanier Pablo s'inquiète : *« L'Office cherche de façon assidue à trouver la source de notre service qui a permis de réaliser l'affaire des 7 tonnes. »* Plus grave, d'après son informateur, *« certains agents de l'Office vont mettre un contrat sur la tête de Sofiane H. Pour réaliser cette entreprise, ils vont faire appel à une autre de leurs sources, en République dominicaine »*.

Un scénario fumeux, va sûrement répondre François Thierry...

C. L. et D. H.

Un aviseur dans la visée

FRANÇOIS THIERRY n'avait pas besoin de ça. Une plainte pour mise en danger de la vie d'autrui a été déposée contre lui, le 27 février, par l'un de ses anciens tontons. Hubert Avoine a travaillé pour l'ex-patron des stups pendant six ans, jusqu'en 2014, comme *« infiltré »* (1) au sein des cartels sud-américains et caribéens. Agissant sous différents noms d'emprunt, l'indic raconte notamment avoir contribué à l'inauguration d'une route d'importation de cocaïne en Guadeloupe, puis vers la métropole. A cette occasion, il assure avoir assisté à une livraison organisée par François Thierry en personne. Faut bien mettre la main à... la poudre !

Pour son petit boulot (il officiait aussi pour les stups américains), Avoine était évidemment rémunéré, mais *« sans protection d'aucune sorte »*, selon son avocat, Me Emmanuel Daoud. De plus, *« aucune procédure d'exfiltration n'était prévue »* en cas de danger.

Exfiltration ? Et pourquoi pas une croisière aux Antilles ?

(1) « L'infiltré. De la traque du Chapo Guzmán au scandale français des stups », par Hubert Avoine avec Emmanuel Fansten (Robert Laffont).